

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

OSIXO® Anti-Squeak 32 Aerosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Lubrifiant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: H. Costenoble GmbH & Co. KG
Rue: Rudolf-Diesel-Str. 18
Lieu: D-65760 Eschborn / Taunus
Boîte postale: 5205
D-65727 Eschborn / Taunus
Téléphone: (+49) (0)6173 / 9373 - 0
Téléfax: (+49)(0)6173 / 9373 - 30
e-mail: service@costenoble.de
Interlocuteur: Philipp Schreiber
Téléphone: 06173 / 9373 - 18
e-mail: P.Schreiber@costenoble.de
Internet: www.costenoble.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: (+49)(0)6131 / 19240 (En cas d'urgence médicale: Centre Antipoison)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:
Aérosol: Aérosol 1
Mentions de danger:
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P260 Ne pas respirer les aérosols.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Contient le gaz suivant, fluoré et à effet de serre, répertorié dans le protocole de Kyoto (désignation chimique): Methyl nonafluorobutyléther/ methyl perfluoroisobutyléther

2.3. Autres dangers

L'exposition excessive peut causer les symptômes suivantes :

En cas d'inhalation: Vertiges. dyspnée. Maux de tête. État narcotique. troubles du rythme cardiaque.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
74-98-6	propane			> 8 - <= 29 %
	200-827-9	601-003-00-5		
	Flam. Gas 1; H220			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un médecin.

Après ingestion

Not considered to be a relevant type of exposure.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation: Vertiges. dyspnée. Maux de tête. État narcotique. troubles du rythme cardiaque.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ne pas administrer de médicaments du groupe adrénaline-éphédrine.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau en aspersion. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Produits de décomposition dangereux: Acide fluorhydrique. Perfluoroisobutylène. hydrocarbures fluorés.

Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter des gants de protection et des vêtements

de protection. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Ventiler la zone concernée. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler la zone concernée. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants, fortes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm, période de latence: > 480 min

Protection de la peau

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: AX

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	les aérosols
Couleur:	incolore
Odeur:	comme: hydrocarbures.

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'éclair:	11 °C
-----------------	-------

Dangers d'explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	1,5
Limite supérieure d'explosivité:	12,7

9.2. Autres informations

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral: > 90

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Extrêmement inflammable.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Date de révision: 06.03.2020

OSIXO® Anti-Squeak 32 Aerosol

Page 5 de 8

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide fluorhydrique. Perfluoroisobutylène. hydrocarbures fluorés. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë (par voie orale): Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë (par inhalation): Aucune donnée disponible.

L'inhalation des produits de décomposition de polymères fluorés peut provoquer l'apparition de fièvre et symptômes d'une grippe, notamment après fumer le tabac contaminé.

Toxicité aiguë (dermique): Aucune donnée disponible

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

négatif. Not considered to be a relevant type of exposure.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Ce produit est difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
74-98-6	propane	2,36

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

négligeable

12.6. Autres effets néfastes

Methyl nonafluorobutyléther/ methyl perfluoroisobutyléther: Potentiel de réchauffement du globe (GWP): 320

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération de déchets industriels. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Liste de propositions pour nomenclature/appellation des déchets conformément à AAV:

Code d'élimination des déchets - Produit

140601 DÉCHETS DE SOLVANTS ORGANIQUES, D'AGENTS RÉFRIGÉRANTS ET PROPULSEURS (SAUF CHAPITRES 07 ET 08); déchets de solvants, d'agents réfrigérants et d'agents propulseurs d'aérosols/de mousses organiques; chlorofluorocarbones, HCFC, HFC; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F
Dispositions spéciales: 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ): 1 L
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les tunnels: D

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E0

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F
Dispositions spéciales: 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ): 1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E0

Transport maritime (IMDG)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 06.03.2020

OSIXO® Anti-Squeak 32 Aerosol

Page 7 de 8

14.1. Numéro ONU: UN1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2, see SP63

Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantité limitée (LQ): See SP277
EmS: F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)
E0

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS, inflammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1
Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)
E0
: Y203

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 28: butane

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 06.03.2020

OSIXO® Anti-Squeak 32 Aerosol

Page 8 de 8

2004/42/CE (COV): 93 %

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

OSIXO® est une marque commerciale enregistrée de H. Costenoble GmbH & Co. KG, Eschborn, Allemagne.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)